

Zeitschrift: Das Rote Kreuz : offizielles Organ des Schweizerischen Centralvereins vom Roten Kreuz, des Schweiz. Militärsanitätsvereins und des Samariterbundes

Herausgeber: Schweizerischer Centralverein vom Roten Kreuz

Band: 50 (1942)

Heft: 32: Zur Gründung der Eidgenossenschaft

Artikel: La tâche est grande et les difficultés multiples

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-547453>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 05.05.2025

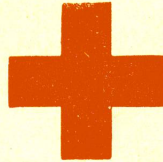
ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

DAS ROTE KREUZ LA CROIX-ROUGE

Croce-Rossa

Organ des Schweizerischen Roten Kreuzes
und des Schweizerischen Samariterbundes.

Organe officiel de la Croix-Rouge suisse
et de l'Alliance suisse des Samaritains.



Crusch-Cotschna

Organo della Croce-Rossa svizzera
e della Federazione svizzera dei Samaritani.

Organ da la Crusch-Cotschna svizra
e de la Lia svizra dals Samaritans.

Herausgegeben vom Schweizerischen Roten Kreuz - Edité par la Croix-Rouge suisse - Pubblicato dalla Croce-Rossa svizzera - Edit da la Crusch-Cotschna svizra

Rotkreuzchefarzt - Médecin en chef de la Croix-Rouge - Medico in capo della Croce-Rossa

Im Juni sind erstmals

Kinder aus Monaco

zur Erholung in der Schweiz eingetroffen. Die erholungsbedürftigen Kleinen, die ebenfalls schwer unter den Entbehrungen des Krieges zu leiden haben, werden einen mehrwöchigen Aufenthalt in Gstaad nehmen. In Begleitung der Kinder befand sich die junge Prinzessin Antoinette von Monaco, welche die Kleinen bis nach Gstaad begleitete. Unser Bild: Glücklich scharen sich die Kinder um die Prinzessin. — Le premier convoi d'enfants en provenance de Monaco est arrivé au mois de juin. Pour la première fois, un convoi d'enfants du Duché de Monaco est arrivé à Gstaad. Ces petits qui, eux aussi, ont souffert cruellement des conséquences de la guerre, séjourneront pendant quelques semaines dans notre pays, pour réparer leurs forces et retrouver la santé. La jeune princesse Antoinette de Monaco accompagnait nos petits hôtes jusqu'à Gstaad. Notre reproduction: Heureux de se trouver dans ce séjour de vacances enchanteur, les enfants se groupent autour de la Princesse Antoinette. (Photo Photopress.)



La tâche est grande et les difficultés multiples

Il y a quelques jours, la Confédération a célébré à nouveau l'anniversaire de sa fondation. Pénétré d'une profonde reconnaissance de ce que la guerre nous a épargnés jusqu'ici, chaque Confédéré a levé les yeux vers les feux couronnant nos montagnes. Chacun a compris l'obligation de solidarité qui nous est créée par l'aspect de la misère d'autres peuples; chacun a ressenti l'ardent désir de panser les blessures et d'aider de toutes ses forces.

Cette volonté de secourir est exprimée très clairement dans le discours du conseiller fédéral Pilet-Golaz prononcé en réponse à la motion Reinhard. Les pages qui suivent reproduisent le texte de la motion Reinhard et le discours du conseiller fédéral:

Zur Gründung der Eidgenossenschaft Sonder-Nummer

Motion Reinhard, du 17 mars 1942.

Le Conseil fédéral est invité à entreprendre les démarches nécessaires auprès des Etats belligérants afin de mettre sur pied une vaste œuvre de secours en faveur des enfants d'Europe menacés par la guerre, les épidémies et la famine, quel que soit le pays auquel ils appartiennent.

Réponse du conseiller fédéral Pilet-Golaz, 11 juin 1942.

Votre honorable collègue, en développant la motion qu'unis nonobstant leurs opinions politiques divergentes par une même pensée d'humanité plus de cinquante députés ont approuvée de leur signature,

a dit des choses, hélas, aussi justes que douloureuses. Le spectacle de l'Europe abîmée dans la désolation et la misère étreint tout homme de cœur comme un anneau de torture; il ne peut s'en dégager qu'en s'efforçant de travailler — d'une manière ou d'une autre — au salut commun, de soutenir ceux qui luttent, souffrent et meurent, de sauver ceux qui doivent vivre afin que demain ne soit pas pour notre continent dévasté un mot vide de sens, de bonheur et d'espoir. Nous sommes tous animés — tourmentés serait peut-être le terme exact — de cet ardent désir. M. Reinhard le sait, qui n'avait point à le faire naître mais à donner une forte expression à son intensité. Aussi s'est-il abstenu de suggestions nouvelles: il lui suffisait de s'associer et, j'en suis sûr, vous avec lui, aux efforts entrepris et qui seront poursuivis. Il a tenu à le préciser; j'en prends acte en le remerciant: «Cette motion — a-t-il affirmé — n'a pas d'autre but que de faciliter l'œuvre commencée et de renforcer ses moyens d'action.»

Je pourrais donc me borner à l'accepter, puisque ses fins sont les nôtres et sans doute les vôtres aussi. Je m'en voudrais cependant — malgré la discrétion à observer, discrétion de simple convenance en abordant pareil sujet — de ne pas esquisser ce qui fut fait déjà, les résultats obtenus et ceux que tous nous souhaiterions d'atteindre. Notre peuple, en présence des besoins immenses et des possibilités pratiques, sentira redoubler, j'en suis convaincu, sa volonté d'entraide pour les petits et les malheureux; sa volonté et sa patience, car il faudra l'une et l'autre: la tâche est grande et les difficultés multiples.

La Croix-Rouge suisse — Secours aux enfants...

Mais avant d'entrer dans le détail de son activité, distinguons-la d'autres institutions avec lesquelles on la confond parfois. Similitude de nom, probablement. Insuffisance de renseignements précis, surtout. Je vais tenter brièvement d'y remédier.

Elle est indépendante, inutile de le rappeler, du Comité international de la Croix-Rouge, siégeant à Genève. Ce Comité (c'est, en effet, un pur comité, autonome, pas une association, une fédération, une union, ou une ligue; le Comité collabore activement avec les Croix-Rouges nationales; il n'est pas leur représentant ou leur directeur), ce Comité, héritier et continuateur de l'œuvre magnifique de Dunant, s'il est exclusivement composé de Suisses — condition en quelque sorte matérielle de son parfait fonctionnement: il doit être neutre, rien que neutre, toujours neutre, absolument neutre, sans aucune attache politique ou servitude gouvernementale quelconque, pour pouvoir servir chacun en inspirant la confiance nécessaire à tous — ce Comité, dis-je, déploie ses bienfaits dans le monde entier. Sa charge, chaque jour plus noble et plus belle, devient chaque jour aussi plus lourde, écrasante presque. Elle ne se limite pas au sort pitoyable des blessés, comme à l'origine; elle s'étend (Agence centrale) à celui moralement si dur à la longue des prisonniers de guerre — ils se comptent par centaines et centaines de milliers dans les cinq continents, sans oublier les internés civils; elle embrasse aujourd'hui (Commission mixte) la tragique destinée de populations civiles frappées par la défaite et par la faim. Pour s'accomplir — et elle s'accomplit avec fidélité, tendresse, amour — elle a besoin de la bonne volonté d'innombrables collaborateurs: délégués, commissaires, agents, auxiliaires. Ils sont entre 4 et 5 mille, qui pour la plupart mettent gratuitement leur temps et leur cœur à disposition, entraînés par l'exemple admirable des membres du Comité eux-mêmes. Les services qu'ils rendent aux malheureux, aux corps et aux âmes, sont inappréciables. Aussi l'autorité du Comité n'a-t-elle d'égalé que la gratitude qu'on lui porte: de tous côtés viennent des témoignages de reconnaissance, à commencer par ceux des Etats belligérants. Le Conseil fédéral a voulu joindre la voix de la Suisse à celles qui avaient parlé déjà: la contribution qu'il a fait remettre n'est que l'expression matérielle bien faible de la haute estime dans laquelle il tient le Comité et du respect qu'il ressent pour son œuvre. Depuis longtemps sa propre collaboration est acquise, lorsqu'elle est utile: le Comité peut y faire appel, dans sa pleine souveraineté, chaque fois qu'il le juge opportun.

Il n'y a pas identité non plus entre le Secours aux enfants et la Croix-Rouge suisse comme telle. Celle-ci est une société nationale: chaque pays en possède une semblable, adaptée dans la forme à ses conditions particulières. Ce n'est pas un pur comité, telle l'institution de Genève; c'est une association au sens juridique du mot, avec ses divers organes. Elle a pour objet, comme ses sœurs des autres Etats, l'organisation et l'utilisation du service sanitaire auxiliaire en temps de paix et en temps de guerre. Vous le constatez: son activité est essentiellement destinée à nos besoins propres, civils ou militaires. Mais comme nous sommes demeurés jusqu'à maintenant en dehors des hostilités et n'avons pas été touchés par des épidémies, la Croix-Rouge suisse, elle aussi, a désiré mettre son organisation, son expérience, sa bonne volonté au service de ceux qui souffrent. Pour travailler à l'extérieur, étant données sa nature et sa constitution, elle s'est associée à des institutions mixtes ou filiales.

Ainsi du Comité d'actions de secours sous le patronage de la Croix-Rouge suisse.

Ce Comité, vous le savez, a formé deux missions sanitaires qui ont apporté un soulagement bienvenu aux blessés de ce qu'on appelle

Croix-Rouge Suisse, Secours aux enfants

Notre Commission centrale d'Hébergement nous communique:

Le 28 juillet sont arrivés à Genève environ 1100 enfants suisses de zone occupée placés dans leurs familles chez nous par Pro Juventute. Nous ne nous sommes occupés que de la réception à Genève, la répartition en Suisse étant du ressort de Pro Juventute. A ce convoi étaient joints 12 enfants français isolés invités en Suisse.

Le 29 juillet sont arrivés de différentes régions de notre pays les premiers enfants devant partir le jour suivant pour la zone occupée. Ils étaient suivis d'autres qui quittèrent également Genève à 20 h. 40 le 30 juillet. Il s'agissait là du plus grand convoi de départ pour Paris, soit environ 850 enfants venant des cantons suivants: Berne, Schaffhouse, Appenzell, Vaud, Bâle et Genève.

communément le front est. Il y a quelques semaines, il a pu faire une première expédition de médicaments et d'aliments concentrés en Grèce. Les médecins et infirmières qui accompagnaient le convoi, grâce à l'accueil compréhensif et reconnaissant qu'ils ont trouvé, ont pu déterminer comment cette œuvre, si nécessaire, pourrait se développer et étendre ses bienfaits. Nous redoublerons d'efforts pour faciliter la réalisation du programme d'action salvatrice qu'ils ont préparé. Nous avons la ferme espoir qu'avec l'aide bienveillante des autorités étrangères, nous pourrions, là aussi, panser des blessures et sauver de précieuses vies.

Mais l'entreprise maîtresse de la Croix-Rouge suisse, celle à laquelle elle consacre l'essentiel de ses forces et le plus clair de ses ressources, celle qui nous tient particulièrement à cœur, aux motionnaires et à nous-mêmes, c'est le Secours aux enfants victimes de la guerre. Elle n'en est point l'inspiratrice, — chez nous, chacun toujours a pensé à ces pauvres petits malheureux, — elle en est l'ordonnatrice et l'animatrice.

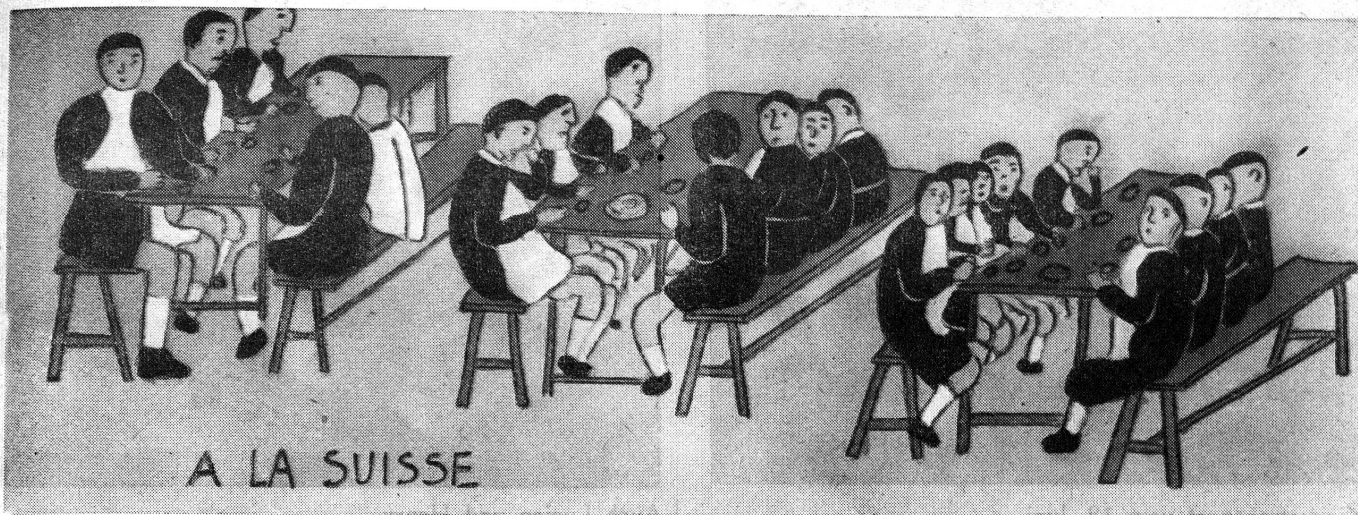
Dès le début des hostilités, l'expérience acquise précédemment déjà par un groupe suisse — durant la guerre civile en Espagne — servit de point de départ à une vaste organisation mise sur pied en janvier 1940. Une vingtaine d'associations se réunirent sous le nom de «Cartel suisse de secours aux enfants victimes de la guerre». Inutile de vous dire qu'il bénéficia d'emblée de l'appui bienveillant des trois départements fédéraux qui pouvaient soutenir ses efforts: Justice et police, Economie publique et, cela va de soi, Politique. On ne saurait assez se louer de l'activité déployée à cet effet par le Cartel et du dévouement si efficace de ses nombreux collaborateurs; je suis heureux de leur rendre ici un juste témoignage de reconnaissance. Mais, malgré son succès, l'extension et la durée du conflit imposèrent la nécessité d'élargir le cadre de l'institution pour la mettre mieux à même de faire face à sa tâche, toujours plus ample, plus vaste et plus urgente. D'accord avec l'autorité fédérale, le Cartel s'entendit, vers la fin de 1941, avec la Croix-Rouge suisse, de sorte que l'œuvre de secours aux enfants apparût désormais comme une activité, au titre international, de notre Croix-Rouge nationale. Aussi le «Secours suisse aux enfants», né de l'initiative d'un groupe indépendant et repris par la fédération d'une vingtaine d'associations philanthropiques, revêt aujourd'hui le caractère semi-officiel inhérent aux entreprises de la Croix-Rouge suisse.

Le Comité exécutif de l'œuvre, que préside le médecin-chef de la Croix-Rouge, est composé de quatre personnalités choisies par le Cartel, de quatre délégués de la Croix-Rouge suisse et de deux représentants des autorités fédérales. A cette nouvelle organisation du Secours aux enfants correspond un élargissement important de son programme d'action, dont elle doit permettre la réalisation par étapes. Avant de l'esquisser, il n'est pas superflu, je crois, pour en mieux mesurer l'étendue, d'indiquer ce qui a été déjà fait.

Des dons importants contribuèrent tout d'abord à venir en aide aux enfants réfugiés en Lithuanie et à soutenir, en Finlande, les «grandes familles» instituées pour recueillir les orphelins de guerre; tout récemment des produits fortifiants et des médicaments, des sérums, sont allés compléter l'œuvre généreuse de la Suède en faveur des enfants de ce pays.

En France — parce qu'il est souvent plus facile, plus prompt et plus utile d'intervenir sur place que d'hospitaliser en Suisse — une série nombreuse d'établissements furent créés: maternités, pouponnières, biberonniers, homes où l'on compte plus de 10'000 enfants, tandis qu'une centaine de cuisines en nourrissent davantage encore. Plus de cent tonnes de produits lactés ont été expédiées.

En Grèce, on a pu acheminer sur Athènes des quantités importantes d'aliments fortifiants — pour près d'un million de francs. Leur



Ein Zehnjähriger zeichnet eine Kantine des Schweiz. Roten Kreuzes, Kinderhilfe, in Frankreich. «A la Suisse», schreibt er darunter, und auf der Rückseite steht, dass er auch jeden Tag an einem solchen Tische sitze und den Schweizer Imbiss entgegennehme. Welch liebenswürdige Dankbarkeit drückt die kindliche Zeichnung aus! — Un enfant de dix ans dessine une cantine de la Croix-Rouge suisse, Secours aux enfants. Il l'a dédié: «A la Suisse» et écrit au verso que, chaque jour il est assis à une table toute pareille, en train de savourer un goûter suisse. Quelle gentille attention et de quelle manière affectueuse cet enfant exprime par son petit dessin, sa reconnaissance!

distribution, dans des établissements appropriés, s'opérera, sans doute, par des représentants de la Croix-Rouge suisse. Ce ne doit être qu'un commencement.

Quant à l'hospitalisation proprement dite chez nous, d'une durée normale de trois mois, elle a profité jusqu'à maintenant à quelque 15'000 enfants — 14'800 exactement — de France libre, de France occupée et de Belgique. Actuellement, nous en avons un peu plus de 6000. Des trains sont en outre partis qui viennent de nous ramener quelques centaines d'enfants de Belgique.

Ce que cela coûte, ne me le demandez pas; jusqu'à maintenant, beaucoup moins que ce que nous buvons ou fumons en un mois; beaucoup moins que ce que nous voudrions donner. Le peuple suisse s'intéresse davantage à ce qu'il pourrait faire encore qu'à ce qu'il a déjà fait. Je suis sûr qu'il est désireux de décupler son effort, non pas de le comptabiliser. Je fus particulièrement heureux de constater avec quelle santé morale il a réagi lorsque certains ont voulu, à l'occasion du Secours suisse aux enfants, faire de la propagande, — disons le mot, même s'il est déplaisant, — de la réclame politique, ou spectaculaire, ou commerciale, ou partisane. Il ne pense pas dans sa très grande majorité à tirer argument, de quelle manière que ce soit, de son élan charitable. Il ne pense pas à lui, il pense aux enfants; il pense à cette Europe dont le sang coule à flots; à cette Europe dont la jeunesse tombe sur les champs de bataille comme les moissons espérées se brisent sous la grêle meurtrière, dont l'enfance s'anémie et s'éteint dans les privations, comme le grain se dessèche sur la terre en friche ou meurt dans un sol appauvri; à l'avenir de cette Europe qui vit resplendir l'esprit d'Athènes, rayonner Rome l'impériale et la chrétienne, flamber la pensée de Pascal, s'épanouir le génie de Goethe; cette Europe pour nous mère de la civilisation et que menacent l'irréparable déchéance ou l'incurable consommation. Le peuple suisse ne pense pas à lui. Il pense à l'aube vide et froide qui succédera au coucher sanglant. Il voudrait sauver les enfants.

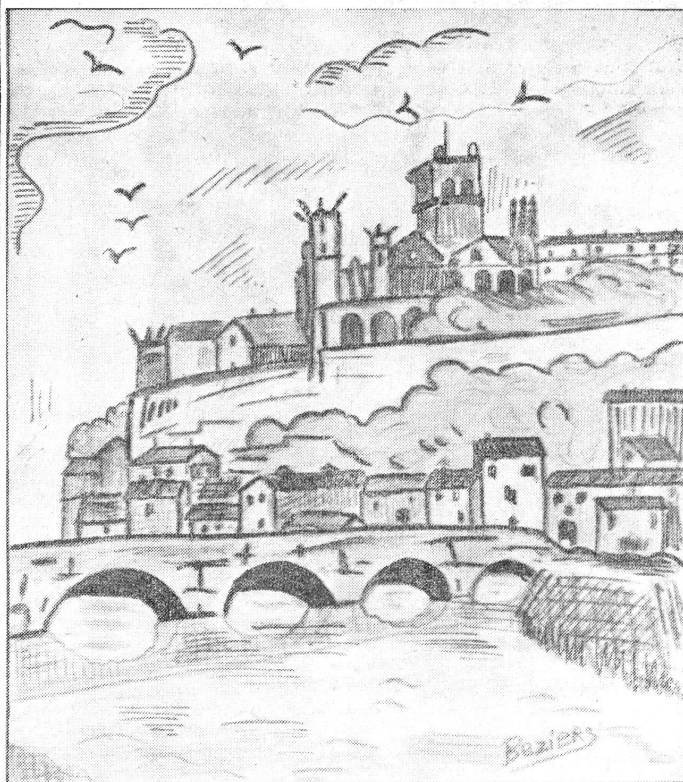
Les sacrifices — si sacrifices l'on peut dire — lui importent moins; ils seront toujours trop modestes en face de la détresse grandissante.

Nombreuses sont les familles qui reçoivent gratuitement les petits «rescapés». Plus nombreuses encore sont celles qui voudraient en recevoir. Les coupons de rationnement sont nécessaires; je suis sûr qu'ils afflueront. Les vêtements, les vivres en nature? Nous les trouverons. Le sou hebdomadaire, filet murmurant de bonté balbutiante, deviendra le grand fleuve bienfaisant. Versements, timbres, dons de toute espèce et sous toute forme nous assureront les ressources nécessaires.

Là n'est pas mon inquiétude. Elle est ailleurs; elle est dans les difficultés pratiques de réalisation; je dis bien pratiques, parce que je suis convaincu que partout et chez tous les gouvernements nous rencontrerons le concours le plus compréhensif. Mais les obstacles sont nombreux et graves. M. Reinhard a signalé les principaux. On ne peut déraciner les jeunes plantes que sont les enfants sous peine de les voir dépérir. Il ne faut pas que les voyages soient trop longs. Il est nécessaire que le climat — j'entends l'atmosphère du cœur plus que celle du corps: foyer, langue, pensée, religion, vie profonde en un mot

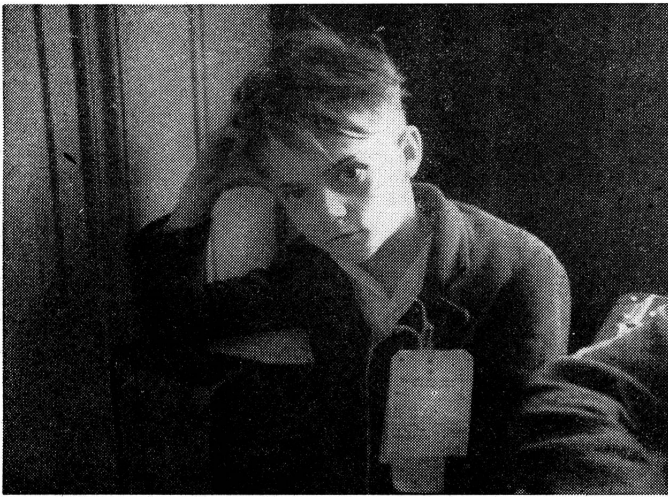
— soit propice. Sinon, c'est sur place qu'il faut intervenir et c'est sur place que nous nous proposons de le faire.

Puis n'oublions pas les difficultés de transport, non seulement pour l'aller, mais pour le retour, toujours plus grandes et qui ne cesseront d'augmenter. La bonne volonté des C. F. F. nous aide et nous



Ein Elfjähriger

drückt seine Dankbarkeit für den Imbiss in der Schweizer Kantine dadurch aus, dass er für die Schweizer Kinder das trutzige Bild seiner Vaterstadt gezeichnet hat. Die kindliche Zeichnung verrät Begabung und bringt so recht zum Bewusstsein, welche ungeahnte Möglichkeiten in jedem Kinde schlummern können. Jede Kindheit hat ihre Geheimnisse und Wunder. — Un garçonnet de onze ans exprime sa reconnaissance pour le bon goûter à la cantine suisse en dessinant, pour les enfants suisses, une imposante image de sa ville natale. Ce dessin enfantin révèle du talent. Il montre combien de dons secrets sommeillent dans un enfant. Que de secrets et de merveilles se cachent chez chaque enfant!



Kindertransport vom 12. Juni

André ist sehr müde. Nimmt denn die Reise kein Ende? Ist es noch weit bis Solothurn? — Convoi d'enfants du 12 juin. André est fatigué. Ce voyage ne se terminera donc jamais? Est-ce loin encore jusqu'à Soleure? (Photo Obrecht, Solothurn.)



Schweizerkinder aus Paris eingetroffen

Als, lange befürchtet und doch überraschend, im September 1939 der Krieg ausbrach, da eilten Hunderte von Auslandschweizern zurück in die Heimat, um dieser, wenn es nötig geworden wäre, beizustehen. Jetzt leiden viele unserer Landsleute mit ihren Familien unter der Not der Zeit, und da ist es nun an der Heimat, herbeizueilen und Hilfe zu bringen. In erster Linie kommt diese Hilfe jetzt den Schweizer Kindern aus Paris zugute, die in mehreren Zügen in grosser Schar in Genf eingetroffen sind, um einen dreimonatigen Aufenthalt in der Schweiz zu nehmen. — Arrivée d'enfants suisses de Paris. Lorsqu'en septembre 1939 la guerre, si longtemps redoutée, éclata brusquement, des milliers de Suisses de l'étranger refluerent dans leur patrie pour prêter en cas de besoin main forte. Maintenant, grand nombre de ces familles souffrent de la dureté des temps, et c'est à notre pays de leur venir en aide. Ce sont en première ligne les petits Suisses de Paris qui profitent de notre action de secours. Ils arrivent, nombreux, par différents convois à Genève, pour jouir d'un séjour réparateur en Suisse. (ATP-Bilderdienst, Zürich.)



Auch Lucien und Henry

fahren nach Solothurn. Sie warten hier auf Anschluss. Müde, geduldig, den kleinen Koffer mit den Habseligkeiten neben sich. — Lucien et Henry vont aussi à Soleure. Ils attendent la correspondance. Fatigués, mais patients, ils tiennent serré contre eux la mallette qui contient toutes leurs richesses. (Photo Obrecht, Solothurn.)

aidera. Mais il n'y a pas que les wagons, il y a les voies, le combustible, la sécurité du trafic.

Enfin, pour nous comme pour les pays traversés, un contrôle sanitaire strict s'impose.

Et je ne parle pas des exigences militaires, impérieuses, sinon partout dominantes, dans un continent transformé en camp retranché; ni du blocus et du contre-blocus. En ce qui les concerne, il faut agir et se taire: c'est la condition du succès, petit ou grand.

C'est dire que, si séduisants que soient divers projets, il convient de n'envisager leur exécution qu'avec réalisme et par étapes: adapter les programmes aux possibilités; préparer l'extension des unes pour permettre le développement des autres.

Le Comité du Secours suisse aux enfants victimes de la guerre l'a parfaitement compris. Il s'est fixé un premier objectif, si j'ose m'exprimer aussi militairement: accueillir en Suisse simultanément 10'000 petits protégés pour un trimestre, ce qui représente un contingent de 40'000 par an. Bien entendu, la répartition se ferait entre les divers pays éprouvés par la guerre et qui voudraient bien nous confier leurs enfants, pourvu que les transports et l'hospitalisation puissent s'organiser utilement. Pas question, cela va sans dire, de distinctions nationales, sociales ou religieuses: tous les malheureux seraient les bienvenus, à condition que leur état de santé le justifie et qu'un séjour en Suisse leur soit salutaire.

Pour le surplus, assistance sur place toujours plus étendue et, nous l'espérons, plus efficace.

Une fois cette étape franchie, avec succès, nous élargirons la suite. Je dis, avec succès, car il est nécessaire de prouver au dedans et au dehors par cette première grande expérience qu'elle est efficace et propice au bien général. Après, si les obstacles matériels s'accumulent — c'est presque inévitable avec la durée de la guerre — les collaborations morales s'affirmeront assez puissantes, j'en ai le ferme espoir, pour les surmonter.

Ces collaborations morales et confiantes de part et d'autre sont indispensables. Nous devons y attacher un grand prix pour l'œuvre d'aujourd'hui et la reconstruction de demain. Efforçons-nous de les mériter par notre activité, notre loyauté et notre désintéressement. C'est ainsi que nous serons le plus utiles, dans la mesure de nos forces, à tous ceux qui veulent un avenir meilleur.

Si nous y parvenons, ce sera grâce à notre stricte neutralité. Souvent mal comprise et mal jugée, fort naturellement d'ailleurs quoique injustement, parce que d'apparence égoïste et passive, elle montrera la valeur qu'elle peut avoir pour tous, si elle est pratiquée avec sincérité et constance par un petit peuple animé du seul esprit de la solidarité et la compréhension internationales....

Au nom du Conseil fédéral, Messieurs, j'accepte la motion Reinhard. Je le fais avec la froide vision des réalisations possibles, la ferme décision de ne point les dépasser, pour ne pas les perdre, mais aussi l'ardente volonté de les atteindre.